

Communiqué de presse

Sion, le 14 mars 2020

## COVID-19 : les mesures du Conseil fédéral seront douloureuses **La CVT veut coordonner l'urgence**

**Contraignantes mais nécessaires, les mesures prises vendredi 13 mars par le Conseil fédéral touchent de plein fouet les milieux touristiques du canton à un mois de la fin de la saison hivernale. La Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT), qui suit en permanence l'évolution de cette pandémie, entend appuyer le Conseil d'Etat valaisan : raison pour laquelle elle réunira, la semaine prochaine, une séance extraordinaire avec ses associations faîtières pour travailler, de manière coordonnée, les mesures urgentes à prendre.**

Les conséquences sanitaires, humaines et financières de la pandémie du COVID-19 s'aggravent de jour en jour. Face à cette péjoration de la situation, la Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) respecte les décisions prises par le Conseil fédéral et par le Conseil d'Etat valaisan, rendues publiques vendredi 13 mars.

La CVT est consciente des problèmes de personnel, financiers et de gestion administrative auxquels les acteurs du tourisme vont être très rapidement confrontés. Elle entend collaborer avec les autorités cantonales afin de trouver et de mettre sur pied des processus et des aides pour soulager les acteurs touristiques.

La séance convoquée pour la semaine prochaine avec les associations touristiques faîtières du canton doit permettre d'inventorier et de coordonner les mesures à prendre.

### **Pour contact**

Beat Rieder, Président CVT \ 079 212 34 39

Luc Fellay, Vice-président CVT \ 079 240 60 26